

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 avril 2017**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 29**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 13/04/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/04/2017 (accusé de réception du 12/04/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Adhésion du musée des Beaux-Arts de Quimper à Bretagne Musées**

**En plus de sa présence dans la revue annuelle de l'association « Itinéraires », le musée des Beaux-Arts souhaite adhérer à l'association afin de développer une communication mutualisée et un réseau d'échange professionnel. La mise en place de groupes de travail et de rencontres thématiques enrichira ce travail en synergie. Le coût de l'adhésion est de 100 euros pour l'année 2017.**

**\*\*\***

L'association Bretagne Musées (fusion de l'association Buhez et de l'Association des Conservateurs des Musées de la Région Bretagne) est le réseau des professionnels des musées en Bretagne. Largement ouverte à l'ensemble des personnels scientifiques et culturels qui œuvrent à la conservation, à la valorisation et à la médiation des collections des musées de France en Bretagne, elle a pour vocation d'aider les musées dans leurs missions, de les représenter auprès des partenaires publics et privés, de travailler à la professionnalisation des personnels de ces établissements, et d'établir des liens réguliers et constructifs entre les responsables des musées bretons pour initier des collaborations autour de leurs collections.

Les projets communs sont menés au bénéfice des musées, de leurs collections, de leur notoriété mais ils servent également le rayonnement culturel et touristique de la région et des départements bretons, à l'identité et au patrimoine si riches.

L'association poursuit son développement en portant cette année les actions suivantes :

- L'animation de rencontres professionnelles : chaque année l'association propose plusieurs rencontres thématiques destinées aux médiateurs et aux chargés de collections dans un objectif d'échange de bonnes pratiques, de formations, de dialogue.

- L'édition de la revue Itinéraires : la forme, le fond et le mode de diffusion de la brochure ont été revus pour aboutir en 2017 à une nouvelle formule, ajustée aux objectifs de développement et d'élargissement des publics des musées du réseau.

- Le site Internet : nouvel outil pour les professionnels, le site Internet de l'association sera lancé dans le courant de l'été 2017. Il sera la vitrine des programmations des musées bretons, complément de la revue Itinéraires ; il mettra au jour le travail et la réflexion menés par les musées du réseau autour de la conservation, de la valorisation et de la médiation des collections ; il sera un lieu d'échanges et de mutualisation des ressources pour les membres du réseau avec accès à un Intranet pour chaque adhérent.

- L'engagement dans la réflexion « musées du XXIe siècle » : l'association et ses membres participent avec la DRAC et la Région Bretagne à cette démarche nationale de questionnement et de débats sur l'avenir de nos musées.

L'adhésion à Bretagne Musées donne accès pour l'ensemble de l'équipe aux actions et services de l'association (journées professionnelles, accès Intranet professionnel sur le site Bretagne Musées...) et permet d'obtenir des avantages tarifaires (insertion dans la nouvelle brochure itinéraires, encarts sur le site Internet...).

Pour 2017 l'adhésion est fixée à 100,00 euros.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser, pour l'année 2017, la cotisation de 100,00 € pour l'adhésion à Bretagne Musées. (imputation budgétaire 322-6182).